

ROGER BERGER - ANNETTE BRASSEUR

LES SÉQUENCES DE SAINTE EULALIE

Buona pulcella fut Eulalia

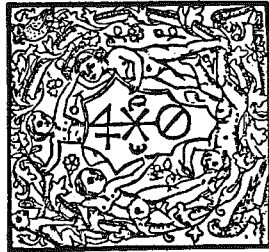
Édition, traduction, commentaire, étude linguistique

Cantica uirginis Eulaliae

Édition, traduction et commentaire

Avec les autres poèmes du manuscrit 150 de Valenciennes
Rithmus Teutonicus, Dominus caeli rex, Uis fidei

www.droz.org



LIBRAIRIE DROZ S.A.
11 rue Massot
GENÈVE
2004

- 1 Eulalie était une jeune fille de bonne naissance,
elle avait un beau corps, une âme plus belle encore.
- 2 Ils voulurent avoir raison d'elle les ennemis de Dieu,
ils voulurent lui faire servir le diable,
- 3 et pourtant elle n'écoute pas les mauvais conseillers
l'invitant à renier Dieu qui demeure là-haut, dans le ciel.
- 4 Ni l'or, ni l'argent, ni les parures,
ni la menace du roi, ni les prières,
- 5 rien n'aurait jamais pu faire plier cette jeune fille
ni la détourner d'aimer pour toujours le service de Dieu.
- 6 Pour cette raison elle fut présentée à Maximien
qui, en ce temps-là, régnait sur les païens.
- 7 Il l'exhorta, ce qui la laisse indifférente,
à fuir les chrétiens et leur religion.
- 8 Elle répliqua en affirmant « l'élément » qui est sien :
plutôt supporter la torture
- 9 que de perdre sa virginité !
Ainsi mourut-elle dans la gloire.
- 10 Ils la jetèrent dans le feu pour qu'elle brûlât bien vite :
elle était sans péché, aussi ne se consuma-t-elle pas.
- 11 Devant cela, le roi païen ne voulut pas s'avouer vaincu ;
il ordonna qu'avec une épée on lui tranchât la tête.
- 12 La noble jeune fille ne s'y opposa pas :
elle voulait quitter ce monde, elle invoque donc le Christ.
- 13 Sous la forme d'une colombe, elle s'envola au ciel.
Implorons-la tous de daigner prier pour nous
- 14 afin que le Christ ayant eu de nous pitié,
après notre mort, nous laisse venir à Lui
dans sa clémence.

[F° 141b]

- 1 Buona pulcella fut Eulalia,
Bel auret corps, bellezour anima.
- 2 Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire d'taule servir.
- 3 Elle nont eskoltet les mals conselliers
Qu' elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.
- 4 Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manatce regiel ne preïement,
- 5 Niule cose non la pouret omque pleier
La polle sempre non amast lo Deo menestier.
- 6 E poro fut presentede Maximien
Chi rex eret a cels dis soure pagiens.
- 7 Il li enortet, dont lei nonque chiel,
Qued elle fuiet lo nom *christien*.
- 8 Ellent adunet lo suon element :
Melz sostendriet les empedementz
- 9 Qu' elle perdesse sa virginitet ;
Poros furet morte a grand honestet.
- 10 Enz enl fou lo getterent com arde tost :
Elle colpes non auret, poro nos coist.
- 11 A czo nos voldret conceidre li rex pagiens ;
Ad une spede li roueret toir lo chief.
- 12 La domnizelle celle kose non contredist :
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.
- 13 In figure de colomb volat a ciel.
Tuit oram que por nos degnet preier
- 14 Qued auisset de nos *Christus* mercit
Post la mort et a Lui nos laist venir
Par souue clementia.

18 le d de grand est refait sur une autre lettre

Le texte de la *Séquence romane de sainte Eulalie* a, comme celui du *Rithmus Teutonicus*, été copié par une main atypique (inhabituelle « ungewöhnlich » selon B. Bischoff¹, si élégante, si fine et si sûre qu'on pourrait se demander si elle n'est pas féminine. Cette main fait appel à un système graphique plus régulier que celui en usage chez la plupart de ses contemporains. Pour les minuscules, elle n'utilise qu'un seul *e* et un seul *n*, deux *a* et deux *r*, si proches l'un de l'autre qu'il faut faire un effort pour les distinguer. Dans les majuscules, les *e* et les *p*, d'un module assez particulier, ne laissent deviner que de légères variations. Les abréviations sont peu nombreuses, qu'elles soient le résultat de contractions (*dō* = *Deo* 3, 6, 10; *Xpien* = *christien* 14; *Xps* = *Christus* 27) ou de suspensions (*ñ* = *non* 10, 20, 23; *nonq*; = *nonque* 13; *omq*; = *omque* 9; *pdesse* = *perdesse* 17; *pseudede* = *presentede* 11), à quoi il faut ajouter la ligature & = *et* 28.

Le poème occupe les quinze premières lignes du f° 141v°. Chacune d'elles, sauf la dernière réservée à la coda, comporte un distique où la fin du premier vers est marquée par un point. Cinq fois la fin du second ne pouvant tenir dans l'espace disponible a été reportée à l'interligne supérieur. Cette constatation, le fait que le *Rithmus Teutonicus* venant à la suite a dépassé les limites des feuillets restés blancs montrent que le copiste ne peut être l'auteur des deux poèmes.

Ces vers, de dix² à treize syllabes, à l'exception du dernier qui n'en comporte que sept, se répartissent selon le schéma suivant:

Distiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	Coda
Premier vers	10	10	11	10	13	12	10	10	10	11	13	13	11	10	7
Deuxième vers	10	10	11	10	13	12	10	10	10	11	13	10	10	10	

On le voit, deux distiques sur quatorze (le douzième et le treizième) ne sont pas isométriques. Nous n'en connaissons pas la raison, et il est d'autant

¹ *Paléographique Fragen* [cité note 22, p. 58], p. 132. Une main assez voisine de celle qui a copié *Eulalie* intervient dans le *Lectonnaire de Saint-Lambert de Liège* (écrit en 901/920), au f° 18 r°-v° (Fac-similé photographique avec introduction par FR. MASAI et L. GILJSEN, Amsterdam, 1963 [*Umbrae codicum occidentalium*, 8]) et dans le *Psautier de Lothaire*, conservé à la British Library, add. 37768, f° 171 v° et 172 v° (pour le rapprochement entre les deux manuscrits et la reproduction photographique du texte, voir D. MISONNE, Etienne de Liège, Le Psautier de Lothaire et le Légendier de Saint-Lambert, dans la *Revue bénédictine*, t. CXI, 2001, pp. 198-211). Un examen attentif montre que le copiste liégeois est sûrement différent de celui d'Eulalie: sa calligraphie est plus épaisse, dans ses minuscules le *a* ouvert l'emporte sur le *a* fermé, et le *n*, en forme de majuscule, est aussi fréquent que l'ordinaire. On ne peut que se demander s'il ne s'agit pas de deux scribes formés par les mêmes maîtres.

² Le vers de dix syllabes apparaît donc avant l'octosyllabe et plus anciennement que ne l'affirme W. TH. ELWERT (*Traité de versification française*, Paris, Klincksieck, 1965, p. 120, § 161, 1 et p. 122, § 162, 1) qui date son apparition au XI^e siècle.

plus difficile de justifier ces écarts que la version est unique et que nous ignorons tout d'une intervention possible de « modes » musicaux dans son expression orale³.

Le compte des syllabes permet de faire quelques constatations. Devant consonne le *e* est articulé, même à la pause (*veintre* 3, *faire* 4...); devant voyelle il est toujours éliidé (*qu'elle* 6, *morte* 18...). Dans le nom *Deo* (3, 6, 10) est pratiquée la synérèse, alors que *pagiens* (12, 21) est trisyllabique. Tous les vers sont pourvus d'une coupe: 5/5 (1, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 17, 18), 4/6 (2), 6/4 (7, 8, 26, 27, 28) pour ceux de dix syllabes; 6/5 (5, 6), 7/4 (19, 20, 25) pour ceux de onze syllabes; 8/4 (11), 7/5 (12) pour ceux de douze syllabes; 9/4 (9, 22, 23), 8/5 (10, 21), pour ceux de treize syllabes⁴.

Les assonances, toujours masculines, ne présentent qu'une seule particularité, celle qui concerne les noms latins terminés en *a*, placés au début et à la fin du poème, et dont on a cru, et a encore tendance à croire, qu'ils servaient de lien avec un *alléluia* précédant et suivant la récitation. Nous n'avons sur cette hypothèse aucune certitude⁵ d'autant plus qu'on chercherait en vain dans ces vingt-huit vers une quelconque référence au chant et à la liturgie⁶. Cette exception apparente n'enlève aucune régularité à la répartition des assonances, le tableau qui suit en fait foi.

a	<i>Eulalia: anima</i> 1-2; <i>clementia</i> 29
e	<i>virginitet: honestet</i> 17-18 <i>paramenz: pretemenz</i> 7-8; <i>element: empedementz</i> 15-16
i	<i>inimi: servir</i> 3-4; <i>contredist: Christ</i> 23-24; <i>mercit: venir</i> 27-28
ie	<i>conselliers: ciel</i> 5-6; <i>pleier: menestier</i> 9-10; <i>Maximilien: pagiens</i> 11-12; <i>chielt: christien</i> 13-14; <i>pagiens: chief</i> 21-22; <i>ciel: preier</i> 25-26
o	<i>tozt: coist</i> 19-20

³ Pour une analyse de la structure métrique de la Séquence, voir AVALLE, *Origini della letteratura francese*, pp. 170-185.

⁴ Sur ces coupes, voir G. LOTE, *Le vers français*, t. I, Paris, Boivin, 1959, pp. 215-218 et W. TH. ELWERT, *op. cit.*, pp. 68-69, § 95. L'article de J. PURCZINSKY, *Germanic Influence in the Saint Eulalia*, dans *Romanic Philology*, t. 19, 1965-1966, pp. 271-275, doit être utilisé avec circonspection.

⁵ On verra les réserves formulées par R.L. CROCKER, *The Early Medieval Sequence*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1977, reprises par G. BJÖRVALL, *En marge des plus anciennes séquences médiévales*, dans le *Bulletin d'histoire bénédictine*, t. IX, 1975-1978, pp. 170-173.

⁶ Les efforts faits pour donner une vie musicale à ce poème restent très subjectifs et pour le moins hasardeux. Voir les diverses adaptations musicales du 1^{er} mars 2000 au Phénix de Valenciennes, publiées dans *Les Frontières improbables de la chanson*, dir. St. HIRSCHLI, Valenciennes, Camelia, Presses Universitaires de Valenciennes, 2001, pp. 384-397.

Au total, la versification d'*Eulalie*, dans la manière de compter les syllabes, la coupe des vers (par exemple 6/4 et 4/6 du décasyllabe lui-même majoritaire), la répartition des assonances où domine *ie* (douze vers sur vingt-huit) annonce déjà les pratiques qui seront courantes durant tout le Moyen Âge et qu'affectionnera la chanson de geste.

1-2. On ne peut manquer de mettre en rapport ce premier distique avec les vers initiaux de Prudence (*Peristephanon*, *Hymne III* 54, 1-2): *Germine nobilis Mortis et indole nobilior* («Eulalie, noble par sa naissance, plus noble encore par la manière dont elle est morte»). Si le moule est identique, la thématique est cependant différente. Prudence n'utilise que l'adjectif *nobilis*, alors qu'ici interviennent *bon*, dans le premier vers, et *beau*, dans le second. La forme accentuée *buona*, qui ouvre le poème à la manière de l'emphatique *cantica* du texte latin, fait référence à l'origine d'Eulalie, processus qui appartient à la tradition des *Passions*. Dans sa topologie, H. DELEHAYE (*Passions*, p. 143) donne la succession des thèmes abordés dans les préambules: pays, famille, naissance, qualités naturelles... C'est ce que l'on découvre commodément en consultant les leçons du *Bréviaire*. Si l'on limite les investigations aux vierges et martyres, on voit les saintes situées dans leur espace géographique et social et, lorsqu'il y a lieu, rattachées à une origine noble: *Prisca nobilis uirgo Romana* (18 janvier); *Martina, uirgo Romana patre consulari, illustri genere nata* (30 janvier); *Agatha in Sicilia nobilibus parentibus nata* (5 février); *Flavia Domitilla, uirgo Romana, Titi et Domitiani imperatorum neptis* (12 mai); *Susanna, uirgo nobilissima* (11 août); *Thecla, uirgo ex illustribus parentibus Icarii nata* (23 septembre); *Caecilia, uirgo Romana nobili genere nata* (22 novembre); *Catharina, nobilis uirgo Alexandrina* (25 novembre); *Bibiana, uirgo Romana nobili genere nata, christiana fide nobilior fuit* (2 décembre); *Lucia, uirgo Syracusana, genere et christiana fide ab infantia nobilis* (13 décembre). Comme souvent à date ancienne, l'adjectif *bon* est à prendre dans une acception plus large: aux qualités de la naissance s'ajoutent celles du cœur et de l'esprit. La langue française actuelle, malheureusement, ne permet pas de rendre toutes ces valeurs, même si notre traduction s'efforce de serrer le texte au plus près. Quant à la beauté d'Eulalie, comme celle de tant d'autres vierges, elle est mise en relief par l'auteur de la *Passion M* (n° 9): *Et aspiciens in eam decoris et pulchritudinis speciem* («Calpurnien] est attendri par la beauté d'Eulalie»).

Selon une tradition qui remonte à Prudence, la sainte avait une douzaine d'années quand elle fut martyrisée. On notera, ici et dans tout le poème, les termes qui désignent la jeune fille: *pulcella*, solennel par son ampleur et sa forme latine, *polle* 10, attendrissant dans sa brièveté, enfin *domnizelle* 23, à nouveau solennel, faisant référence, au seuil du martyre, à une autre noblesse de l'héroïne, celle dont parle aussi Prudence (*Hymne III* 2) *moris indole nobilior*.

3. *Veintr*. Dans un premier temps (3-10) – ce thème hagiographique est bien connu – on essaie par tous les moyens d'obtenir que la jeune fille renonce à sa croyance. C'est dans ce contexte que se situent, au sein d'une anaphore, le verbe *veintr* et l'hendiadys des vers 3 et 4: les ennemis de Dieu veulent la convaincre de servir le diable. Le verbe *uincere* figure dans la *Passion B^m* où Dactien dit à Eulalie *Ego te uictam dimittam* (n° 30), et où Eulalie lui répond *Uincere me non potes, quia uincet in me qui pugnat pro me* (n° 31).

Deo inimi. Cette expression d'origine biblique (de *Nombres X* 35 et XXXII 21 à *Jacques IV* 4) se trouve dans deux *Passions* de sainte Eulalie: *M* (n° 8) et *B^m* (n° 3). Eulalie s'adresse au préteur en ces termes: *Quur/Quid ingrederis urbem, inimice Dei excelsi?*

4. *Diaule servir*. Cette autre expression biblique, calquée sur *idolis seruire* (par exemple, 4 *Rois* XVII 41; 1 *Corinthiens V* 11 et VI 9; *Apocalypse* XXII 15), s'oppose à *seruire Domino* («servir Dieu») qui apparaît dès le *Livre de l'Exode* IV 23, XXIII 25. Les chrétiens ont rapidement assimilé les idoles aux démons (1 *Corinthiens X* 18-21). Prudence adopte cette attitude dans l'*Hymne III* 72-75 où il fait dire à Eulalie: ... *en ego sum Daemonicis inimica sacris Idola protero sub pedibus* («Eh bien, moi, je suis une ennemie des cultes démoniaques, je foule aux pieds les idoles»). Les démons sont tout naturellement assimilés au diable. Dans la *Passion B* (n° 5 et p. 577b), Eulalie apostrophe le préteur, *diabolus colas*, et ajoute, *tu... cogis... sacrificare diis, qui non sunt sed diabolus est* («tu sers le diable et tu obliges à sacrifier à des dieux qui ne le sont pas, mais qui sont le diable»). On ajoutera que, dans la messe de sainte Eulalie, contenue dans un très ancien recueil, la sainte est dite *ista per quam uinceretur diabolus* («celle par qui sera vaincu le diable» *PL*, LXXII, 254). Le verbe *seruire*, au sens de «rendre un culte à Dieu, à la Vierge ou à des saints» est toujours usité.

5. *Les mals consellers*. On ne peut manquer d'évoquer ici le vers initial du *Psaume I* tel qu'on le récite à matines (premier nocturne) le dimanche, au commun de plusieurs martyrs ou des confesseurs pontifes, aux fêtes de sainte Agnès (21 janvier), de sainte Agathe (5 février) et de saint Laurent (10 août)... *Beatus uir qui non sequitur consilium impiorum*, texte différent de celui de la *Vulgate*, et qu'on peut traduire «Heureux l'homme qui ne suit pas le conseil (ou le dessein) des impies.» Même si nous ne savons pas comment l'auteur d'*Eulalie* interprétait *consilium*, nous pouvons supposer qu'il avait ce vers présent à l'esprit.

6. *Chi maent sus en ciel*. Adaptation de l'expression biblique *Deus in caelo sursum* (*Deutéronome IV* 39 et *Josué II* 11). Dieu n'est pas appréhendé de la même manière que dans le *Cantica*: ici, il est simplement le Dieu

du ciel, là, le Seigneur tout-puissant. Dans les *Passions M* (n° 8) et *B^m* (n° 3), il est le *Deus excelsus*.

8. Les promesses, les prières et les menaces sont trois éléments attendus dans les passions des martyrs (DELEHAYE, *Passions*, p. 257). Les auteurs des *Passions M* (n° 8) et *B^m* (n° 6) font promettre à la jeune fille un mari riche. Dans la version *M* (n° 8), le préteur s'adresse à Eulalie *blandis uerbis et deceptiosis*, et lui demande de songer à sa jeunesse et de se prendre en pitié. Résumant l'attitude de la sainte, la *Passion M* (n° 1-2) souligne que celle-ci n'a jamais été sensible aux tentatives de séduction (*nullis blandimentis inducta*) et qu'elle n'a jamais été entraînée par la persuasion (*nullis suasionibus provocata*).

Manatce regiel. L'adjectif *regiel* possède une valeur extensive: Eulalie peut être menacée par le roi, au nom du roi ou de comparaire devant le roi. Selon la tradition qui émerge à travers quelques textes antiques, les menaces des rois sont considérées comme terribles (voir les citations rassemblées dans BARNETT, *Sequence of Saint Eulalia*, p. 5). Cette tradition est encore sensible dans un passage de *Saint Léger 75*: *L'ira fud granz cum de senior*. Eulalie est de naissance noble, comme le soulignent Prudence, les différentes *Passions* et notre poème (voir note 1-2). Dans la conception carolingienne, la peine capitale ne peut donc lui être appliquée que par le roi. Ce n'est pas le cas de l'Eulalie primitive: vivant en Espagne, elle ne pouvait être convoquée que devant le préteur.

Preiement: les lexicographes n'ont pas relevé d'autre attestation de ce mot au Moyen Âge (*TL*, VII, 1838, s.v. *preiement*). *Preiement*, recréé plus tard, a connu une existence éphémère dans les dictionnaires, de 1538 à 1637, mais, au XIX^e siècle, il subsistait encore dans quelques parlars entre Pont-Audemer et Le Mans (*FEW*, IX, 337a, s.v. *precar*).

9. *Pleier*: L'expression *pleier aucun* est totalement isolée avant le XV^e siècle, si on en croit les attestations des lexicographes (*God.*, X, 355a, s.v. *pleier* et *TL*, VII, 1166-1170, s.v. *plouier*).

10. *Polle*, «jeune fille», les dictionnaires de la langue française ne connaissent pas d'autre exemple de ce sens (*FEW*, IX, 543a, s.v. *pullus*). Derrière ce mot se profile naturellement le latin *puella* qui revient plusieurs fois dans les différentes passions d'Eulalie. Sur les valeurs et l'utilisation de *puella* en latin tardif, on consultera A. GRISAY, G. LAVIS, M. DUBOIS-STASSE, *Les dénominations de la femme dans les plus anciens textes littéraires français*, Gembloux, Duculot, 1969, pp. 45-48.

Sempre: Au sens étymologique de «toujours», *sempre* est bien attesté dans nos plus anciens textes: *Passion de Clermont* 48, 212, 298, 370, 452 et *Saint Léger* 39, 40, 44, 94, 130, 234. Par la suite, on ne l'a relevé que dans le

Roman de Gauvain et Hunbaut, du XIII^e siècle (*TL*, IX, 420 où il faut supprimer la référence à *Saint Alexis*: dans le passage cité, *sempre* a le sens d'«aussitôt»), comme partout ailleurs dans cette œuvre). Sur ce mot, voir L. LINDVALL, *Sempre, tost* et leurs synonymes en catalan ancien. Étude lexicographique, dans *Revue romane*, t. 18, 1983, pp. 27-30.

Lo Deo menestier s'oppose à *diuale servir* 4. L'expression, d'origine biblique, *ministerium Dei* ou *Domini* (par exemple, 1 *Paralipomènes* XXXVI 32; 2, XXIX 36; *Ézéchiel* XLV 4) se retrouvera dans la littérature médiévale sous la forme *le mestier Dieu* (*TL*, VI, 1695-1696, s.v. *mestier*). Elle désigne le service de Dieu assuré par ceux qui en ont la charge, c'est-à-dire les clercs et, plus anciennement, les «prêtres» du Temple. Eulalie ne pouvait être de leur nombre, mais, comme la Vierge Marie, elle se proclame la servante du Christ: *ancilla Domini Jesu Christi* (*Passion M* n° 12, *Passion B* n° 5 et 7). La *Passion B* nous montre même la sainte servant le Seigneur en chantant des hymnes: *in laudem hymnorum Domino deserviret*.

11. *E poro* correspond exactement au *ac idcirco* du *Cantica* 19.

Presentede Maximien. Sauf erreur, ni chez Prudence ni dans les *Passions*, Eulalie n'est présentée au préteur de la province: c'est elle-même qui apostrophe le fonctionnaire impérial. Ici, *presentede* est un terme juridique qui signifie «présenter un accusé devant le tribunal» (NIERMEYER, 838a-839b, s.v. *praesentare*, fournit une liste d'attestations convaincantes). Quant à Maximien, il est nommé à la fois dans l'*Hymne III* du *Peristephanon* de Prudence (77 et 81) et dans la *Passion M* (n° 7). Le texte de notre poème s'inscrit donc dans une longue tradition. Qui est ce Maximien? Marcus Aurelius Valerius Maximianus ou Galerius Valerius Maximianus? La réponse n'est pas aisée à donner, tous deux contemporains ayant été Césars de Dioclétien et étroitement liés à la grande persécution des chrétiens. Galerius Valerius Maximianus (appelé en général Galère) ne semblant pas pouvoir être retenu en ce qui concerne les persécutions en Espagne, il s'agit d'Aurelius Valerius Maximianus (vers 240-310), communément désigné sous le nom de Maximien, puis d'Herculeus, co-régent de Dioclétien et responsable de la partie occidentale de l'empire romain à partir de 286. Sur ce personnage, le gouvernement de l'empire de façon indivise et la grande persécution des chrétiens, on consultera W. SESTON, *Dioclétien et la tétrarchie*, Paris, De Boccard, 1946, pp. 214-234 et 248-249 et M. SORDI, *Il Cristianesimo e Roma*, Bologna, Cappelli, 1965, *La persecuzione di Diocleziano*, pp. 333-352. Prudence et le poète qui composa Eulalie ont respecté la vérité historique.

12. *Rex*. Sans ignorer les réalités de l'Antiquité, l'auteur de la *Passion M* (n° 9 et 10) met sur le même plan l'empereur et les rois. La sainte maudit à la fois le roi et César: *fortiter maledicebat regem et cesarem cum diis eorum*.

La visée de notre hagiographe est tout à fait différente: il assimile l'Antiquité à son époque, comme nous l'avons constaté en commentant le vers 8.

A cels dis: adaptation de la formule latine *in illis diebus* qui figure, par exemple, dans le *Nouveau Testament* (*Matthieu* XXIV 19; *Marc* II 20, XIII 17; *Luc* V 35, VI 12, IX 36, XXI 23). Cette formule y alterne avec *in diebus illis* qu'utilise aussi l'auteur de la *Passion B* (n° 2, l. 1) pour désigner l'époque où vécut et fut martyrisée Eulalie. Autant que nous puissions en juger, cette expression au pluriel ne se rencontre plus ailleurs dans les textes médiévaux en langue d'oïl: avec le sens de «à cette époque» nous n'avons relevé que *a cel di* au singulier dans *Saint Léger* 15 et dans le *Roman de Rou* (TL, II, 1900, s.v. *di*).

Pagiens. Dans le contexte où il est placé, *pagiens* ne trouve sa source ni chez Prudence ni dans les *Passions*.

13. *Enortet*. Le mot latin *inhortor* n'a été signalé que dans les *Métamorphoses* d'Apulée, au II^e siècle (GAFFIOT, 830a). Nous ignorons tout de sa vie postérieure avant sa réapparition, dans *Eulalie*, sous la forme *enortet*. Le verbe *enorter* apparaît dans diverses œuvres médiévales, dont les plus anciennes ne remontent qu'à la deuxième moitié du XII^e siècle, et il survivra jusqu'au XVI^e siècle (*God.*, III, 214c-215a, s.v. *enorter*, TL, III, 480-481, s.v. *enorter* et FEW, IV, 693a-b, s.v. *inhortare*).

14. *Fuiet*. *Fuir*, dans un tel entourage, n'a pas été relevé par les lexicographes de l'ancien français. Prudence (*Peristephanon*, *Hymne* II 465-468) fait un usage identique de ce verbe, mais dans un contexte différent, lorsqu'il invite Jupiter à fuir loin du peuple du Christ: *plebemque iam Christi fuge!*

Lo nom christien (*nomen christianum*, chez Prudence, *Peristephanon*, *Hymnes* II 430 et V 377-378) est une expression dont le moule existe déjà en latin classique (*nomen Romanum*, GAFFIOT, 1048c, s.v. *nomen*). Elle représente aussi bien les chrétiens que leur religion. C'est le sens que prend *nom christien* dans *Eulalie*, et que possédera plus tard le substantif *crestienté* (TL, II, 1038-1039, s.v. *crestienté*). Ce tour n'a pas été signalé au Moyen Age (TL, VI, 738-753, s.v. *nom*, n'en cite aucun exemple). Nous l'avons cependant relevé, au XIII^e siècle, dans le *Miserere* du Reclus de Mollins (édit. VAN HAMEL, t. II, Paris, Vieweg, 1885, p. 144, XXIII, 12, *De le foi de crestien non* et nombreuses variantes). Lié à *nom romain* et à *nom français*, il réapparaît au XVI^e siècle, est utilisé, à l'occasion, dans le style oratoire soutenu, par Massillon, et se maintient, vaillamment, dans les dictionnaires jusqu'en 1935 (FEW, VII, 175b-176a, s.v. *nomen*; LITTRÉ, s.v. *nom*, n° 8).

15. Ce vers a suscité de nombreux commentaires dont aucun n'est négligeable⁷. Si nous revenons sur certains points considérés comme acquis, c'est qu'un long commerce avec le poème nous a convaincus qu'il était encore possible d'apporter des observations nouvelles dans un débat auquel tant de chercheurs ont participé.

Un premier problème a été soulevé par H. D. LEARNED (The Eulalia Ms. at line 15 reads *aduret* not *adunet*, dans *Speculum*, t. 16, 1941, pp. 334-335 et pl.) qui a vu *aduret* où tous ses prédécesseurs lisaient *adunet*. Un examen attentif et répété du manuscrit nous a persuadés que la lecture *adunet* était la seule possible⁸. Notre devoir d'éditeur est d'abord de la défendre, quitte à la rejeter si elle ne convient pas philologiquement.

Nous verrons plus loin (p. 107, n° 96) qu'*adunet* provient du latin *adunat*. En domaine gallo-roman les représentants d'*adunare* n'ont que deux acceptations reconnues: «réunir, rassembler» et «affirmer» (FEW, XXIV, 187a-b, s.v. *adunare*). La première est assez bien représentée en ancien français (TL, I, 678, s.v. *äuner*). De l'autre, nous n'avons que deux attestations: dans la *Passion de Clermont*, aux vers 113-116, dont le sens général est clair mais dont l'interprétation littérale se révèle délicate, saint Pierre répond au Christ (*forment s'en adunad*) que, même au péril de sa vie, il ne l'abandonnera jamais⁹; dans *Saint Léger* le saint réplique au roi (91 *il cio li dit et adunat*)

⁷ Un recensement exhaustif serait trop long, nous n'avons retenu que les études les plus récentes ou les plus marquantes: J.C. ATKINSON, Eulalia's «Element» or Maximian's, dans *Studies in Philology*, t. LXV, 1968, pp. 599-610; D' A.S. AVALLÉ, *Alle origini della letteratura francese*, pp. 245-247; M. BAMBECK, «Element» und «Virginität» in der alfranzösischen Eulaliesequenz, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. 135, 1983, pp. 88-109; F.J. BARNETT, *Sequence of Saint Eulalia*, pp. 9-18; A. CERNYAK, Pour l'interprétation du vers 15 de la «Séquence de sainte Eulalie», dans *Romania*, t. 96, 1975, pp. 145-162; A.G. HATCHER, *Eulalia*, lines 15-17, dans *Romanic Review*, t. 40, 1949, pp. 241-249; K. HEISIG, Element in der Eulaliesequenz, dans *Beiträge zum romanischen Mittelalter*, Tübingen, 1977, pp. 118-127; G. HILTY, Sainte Eulalie et le feu, dans *Mélanges J. Rychner, Tralili*, t. XVI, 1978, pp. 217-228; La Cantilène de sainte Eulalie: analyse linguistique et stylistique, pp. 73-79, Les Serments de Strasbourg et la Séquence de Sainte Eulalie, dans *Vox Romanica*, t. 37, 1978, pp. 146-150; VI. MILANI, «Aduret» in *Sainte Eulalie*, dans *Linguistics*, t. 58, 1970, pp. 53-56; J. ORR, Sur un vers de l'«Eulalie», dans *Archivum romanicum*, t. 14, 1930, pp. 407-414 et son ct. par M. ROQUES, dans *Romania*, t. LVI, 1930, pp. 603-606; C. PRICE, La Cantilène de sainte Eulalie et le problème du vers 15, *Colloque de Valenciennes*, pp. 81-88. On y ajoutera l'important article de W. VOLLGRAFF, Elementum, dans *Mnemosyne*, 4^e série, t. 2, 1949, pp. 89-115.

⁸ La branche droite de l'*n* est parfaitement visible et il n'y a rien à voir avec le coulis d'encre que croyait discerner H. D. Learned. G. PRICE (*art. cité*, pp. 85-86) l'avait constaté lors du Colloque de Valenciennes en 1988. À la même date, G. HILTY (*La Cantilène de sainte Eulalie*, pp. 78-79) l'avait aussi vu; il ajoutait cependant «qu'il ne s'agit pas là seulement d'un problème paléographique, mais aussi d'un problème philologique».

⁹ Le cheminement sémantique du mot fait difficulté. Comme le suggérait J. ORR, *art. cité*, p. 409, n.1, il a pu prendre une acception identique à celle d'un infinitif «rejoindre» que

+ H. D. LEARNED
M. BAMBECK
A. CERNYAK

qu'il ne sera jamais son conseiller. Si nous analysons les données de ces deux textes, nous constatons que le verbe peut commander un complément d'objet direct (*cio*), qu'il se situe dans le domaine de la parole (il accompagne et renforce *dit: li dit et adumat*), qu'il apparaît dans une réponse négative, qu'il annonce une protestation solennelle et même que le refus auquel il appartient peut conduire à la mort (saint Léger qui n'a pas obéi sera assassiné). Tous ces traits se retrouvent au vers 15. *Adunet y* est construit avec un complément direct (*element*), est un verbe de parole puisqu'il se situe entre une exhortation (13-14 *enortet... qued elle fuit lo nom christien*, repris par *ent* 15) et une réponse formulée au style indirect (16-17), appartient à une affirmation solennelle contenant une réponse négative (16-17, plutôt subir la mort que perdre la virginité) qui, parallèle à celle de saint Léger, conduit Eulalie vers son martyre. Ainsi *adunet* est sorti intact de l'épreuve à laquelle nous l'avons soumis. Mieux encore, en plein cœur du poème, avec une force que ne pourrait avoir *aduret*, il marque le tournant dramatique du récit.

Element a suscité plus d'interrogations encore¹⁰. Placé en fin de vers comme le sont aussi *paramenz* 7, *preiement* 8, *empedementz* 17, ce substantif savant calqué sur le latin *elementum* surprend. On a pu y voir une coquetterie du poète qui aurait marié, en une alliance improbable, un terme abstrait d'allure scientifique à un verbe de parole. Comment peut-on «affirmer un élément»? Pour tenter d'y voir clair, il faut d'abord remonter aux sources. La consultation du *Thesaurus* (V, 341-350) montre qu'en dehors des emplois ordinaires (les quatre éléments, les rudiments, les lettres de l'alphabet, les sons), le latin donne à *elementum* des valeurs étendues ou figurées très diverses. Peuvent être ainsi considérés comme des éléments: le soleil, la lune, la mer qui sont des parties de l'univers, l'homme comme membre du corps social, les composants de l'être humain (le corps, l'âme et, de manière plus confuse, des particules indivisibles). Dans cette vision d'ensemble chaque chose trouve sa place, chaque humain son individualité. Par ses «éléments», son corps, son âme et ce qui les compose, Eulalie est naturellement différente du roi et de ses frères du «nom chrétien», mais quel est donc l'«élément» dont, avec tant d'insistance, par un possessif tonique appuyé sur un article, on nous dit qu'il lui est propre? La solution se trouve aux vers 16 et 17 apposés au substantif: c'est la virginité que la jeune fille veut préserver au prix de tous les tourments. Les savants, habitués à

connaît la langue anglaise (*rejoin*) où il signifie «répondre à quelqu'un», qui subsistait naguère dans les parlers d'une partie du domaine normanno-picard et dans la Moselle (FEW, V, 70b, s.v. *jungere*), avec la valeur de «rendre la pareille» et qu'on entend encore en argot dans: «Je vais te rejoindre».

¹⁰ Voir en particulier, AVALLE, *Origini della letteratura francese*, pp. 245-247; BARNETT, *Sequence of Saint Eulalia*, pp. 9-16 et G. HULTY, *Sainte Eulalie et le feu*, pp. 217-228. *Les Serments de Strasbourg et la Séquence de sainte Eulalie*, pp. 146-148.

raisonner, attendent une réponse logique. Au roi qui l'exhorte à abandonner sa religion, Eulalie aurait dû simplement répliquer qu'elle n'en fera rien. En opposant sa virginité au discours royal, elle est dans sa logique à elle, celle d'une jeune chrétienne qui se sent déjà épouse du Christ, comme nous le verrons en commentant le vers 17.

16. *Sostendrietet*. Le sens de «supporter des épreuves», qu'il a dans ce vers, est hérité du latin et est bien attesté dans nos plus anciens textes. *Saint Léger* associe *sostenir* à ahan, à fléau et à passion (9-10, 235-236, 239-240). Le même sens est aussi assuré dans la *Passion de Clermont* (8 et 16). On ne retrouvera un emploi identique du verbe que dans *La vie de saint Thomas Becket* 5373 (*e pur l'amur de Deu voil la mort sustenir*).

Empedementz. La forme est totalement isolée en ancien français (TL, III, 93, FEW, IV, 582b, s.v. *impedire*). Il faut donc admettre qu'il s'agit d'une adaptation du latin *impedimentum* «entrave, empêchement», mais avec une valeur bien différente: celle «d'épreuve, de souffrance» qui n'est pas couramment attestée. F.J. BARNETT, *Sequence of Saint Eulalia*, pp. 21-22, en a relevé trois mentions d'époque carolingienne où l'on voit *impedimentum* associé à *inquietudinem*, *contrarietate*, *injuriam* et *depraedationes*. On pourrait y ajouter l'*impedimentum* qu'une foule de païens (*pagani*) fait subir à saint Zénon (AVALLE, *Latino «circa romanum*, p. 18, texte de la seconde moitié du VIII^e siècle).

17. *Virginitet*. L'idée exprimée dans les vers 16 et 17 (Eulalie préférant souffrir le martyre plutôt que de perdre sa virginité) n'apparaît pas dans les *Passions*. Le mot lui-même a sa valeur originelle, mais il ne se comprend bien que dans une conception chrétienne de la virginité¹¹. La vierge est entièrement consacrée au Christ dont elle est l'épouse mystique. Grâce à Lui, sainte Agnès (si proche d'Eulalie) peut dire qu'elle est passée de ce monde, immaculée, à son Seigneur en échappant aux souillures de la chair: *carnis spurcitas immaculato calle transiui* (Office du Bréviaire, premières vêpres, antienne *ad Magnificat*). Elle chantera aussi à propos du Christ: *Cum amauro casta sum; cum tetigero, munda sum; cum acepero, uirgo sum*, «Si je l'aime, je suis chaste; si je le touche, je suis pure; si je le reçois [comme époux], je suis vierge» (*id.*, premier nocturne, répons à la suite de la troisième leçon). La virginité atteint un degré encore plus haut quand elle est couronnée par le martyre. Saint Ambroise s'exprimant à ce sujet écrit: *Non enim laudabilis uirginitas, quia in martyribus reperitur; sed quia ipsa martyres faciat*, «La virginité n'est pas seulement à louer parce qu'elle se

¹¹ Pour d'autres interprétations, voir A.G. HATCHER, *art. cité*, p. 249, F.J. BARNETT, «Virginité» in the old french *Sequence of saint Eulalia*, dans *French Studies*, t. XIII, 1959, pp. 252-256; G. CONTINI, *La posizione di Eulalia*, p. 245-246

trouve chez des martyrs, mais parce qu'elle fait des martyrs» (*Idem*, office du commun des vierges, second nocturne, quatrième lecture). C'est dans cette optique que se situe le rédacteur de la *Passion M* (n° 20) : *Sexagesimum fructum virginitatis claritate promeruit, centesimum adeptam est dignitate martyrii*, « Par le renom de sa virginité elle a mérité le sextuple, mais elle a atteint le centuple par la noblesse de son martyre. »

18. *Honestet*. Les citations faites à propos du mot *virginitet* au vers 17 éclairaient *honestet* « honneur, gloire », mais les *Passions* fournissent d'autres termes pour la mort glorieuse de la sainte. Dans la rédaction *M* (n° 17), Eulalie est qualifiée de *gloriosa*. Au n° 20, on invite à connaître son *inauditam et admirabilem passionem*. Dans la rédaction *B* (n° 6), Eulalie s'exclame : *dum cedor propter Dominum... nobilitata sum*, « quand je meurs pour le Seigneur... je suis anoblie ».

20. *Colpes*. Dans la *Bible*, aucune des onze occurrences de *culpa* ne correspond à l'usage qui en est fait dans *Eulalie*. L'idée d'une absence de faute qui préserve du feu ou des lions y est exprimée deux fois, mais jamais dans les mêmes termes qu'ici : *igne me examinasti, et non est inuenta in me iniquitas*, « Tu m'as éprouvé par le feu et aucune faute n'a été trouvée en moi » (*Psaume XVI*, repris dans la *Passion M* n° 15); *Deus meus misit angelum suum, et conclusit ora leonum, et non nocuerunt mihi, quia coram eo iustitia inuenta est in me*, « Mon Dieu a envoyé son ange, il a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que, devant Lui, j'ai été trouvé juste » (*Daniel VI* 22). L'auteur du *Cantica* 17, 18 procède autrement que celui d'*Eulalie* : *Nullis actis Regi Regum displicuit. Ac idcirco stellis caeli se miscuit*.

Coist. Ce terme culinaire, qui fait écho à *arde*, détonne dans le poème et surprend par sa trivialité. Avait-il, aux IX^e-X^e siècles, la tonalité macabre que nous lui donnons aujourd'hui et, qu'après tant d'autres, lui attribuait Prudence (*Peristephanon, Hymne II* 406)? Sur ce type de décalage, voir E. R. CURTIUS, *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, trad. J. BRÉJOUX, Paris, PUF, 1956, pp. 523-527.

21. *Se concreidre* n'apparaît nulle part ailleurs dans les textes médiévaux en langue d'oïl. Il est une adaptation du latin *se concredere* que les lexicographes ont relevé seulement dans les textes juridiques d'époque carolingienne où il signifie « se reconnaître vaincu et s'en remettre à un juge » (DU CANGE, II, 482c, s.v. *concredere* et NIERMEYER 236b-237a, s.v. *concredere*). C'est le sens qu'il prend dans *Eulalie* où Maximien refuse « de se con croire à cela » c'est-à-dire de se soumettre au jugement de Dieu, manifesté par le miracle qui vient de s'accomplir. Dans la rédaction *B*^m (n° 38), le préteur réagit d'une manière différente, *Puto, uicti sumus* (« nous sommes vaincus,

je pense»), mais l'idée de victoire remportée par la sainte est présente dans les deux textes.

22. *Roueret*. *Rogare* prend tardivement le sens de donner à quelqu'un l'ordre de faire quelque chose : on ne l'a pas signalé avant le VIII^e siècle (PIRSON, *Inscriptions*, p. 270 et FEW, X, 446b, s.v. *rogare*). Sur les différents emplois de ce verbe au Moyen Age, on verra l'important article de P. RICKARD, O.F. rover, the History of a Verb, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 104, 1988, pp. 218-258.

Tolir lo chief. Sauf erreur, cette expression n'a, hormis notre texte, été relevée que dans *Saint Léger* 229 où elle reprend *decollat* du vers 228 qui termine la strophe précédente (voir le seul emploi d'une expression similaire, *tolir la teste*, dans *Floovent*, TL, IX, 363-366, et surtout les relevés très soigneux de P. LE GENTIL, Teste et chief dans la *Chanson de Roland*, dans *Romania*, t. LXXI, 1950, pp. 49-65, faisant seulement apparaître *couper, faire foler, fendre, fraindre, perdre, prendre, sevrer et tranchier le chief*). Eulalie n'est décapitée que dans la *Passion B*^m (n° 44) et dans le *Martyrologe de Bède* (édit. DUBOIS-RENAUD, p. 221 B.) qui en dépend.

23. *Contrédist*. Le verbe latin *contradicere* a pris tardivement, lui aussi, le sens de « refuser une chose, s'opposer à une chose ». Le seul exemple qu'en donne GAFFIOT, 423c-424a est tiré du *De uiris illustribus* attribué au Pseudo-Aurélius Victor que, pour l'instant, nous ne pouvons situer dans le temps. L'attestation ancienne la mieux datée a été relevée dans un texte mérovingien de 677 (NIERMEYER, 266a, s.v. *contradicere*). Les exemples de cette acception se font nombreux à l'époque carolingienne (*id.*, 265b-266b).

24. *Lo seule lazsier*. Dans la *Passion M*, par trois fois, Eulalie exprime son désir de mourir et de quitter ce monde pour le Christ : *ego pro Christo Domino meo mori desidero* « je veux mourir pour le Christ mon Seigneur » (n° 6); *sufficit mihi hec transitoria uita... alteram futuram beatam expecto uitam* « c'est assez de cette vie transitoire... j'attends une autre vie bienheureuse » (n° 8); *Miserere, Domine Jesu Christe... quia gehennam quero euadere, et ad te peruenire* « Aie pitié, Seigneur Jésus Christ... parce que je veux quitter la géhenne et aller vers toi » (n° 12).

Ruouet Krist. Contrairement à ce que l'on dit parfois (en dernier lieu, P. RICKARD, art. cité, p. 252), *Krist* est complètement d'objet direct dans une construction calquée sur le latin qu'utilise, par exemple, une hymne ambrosienne : *Christum rogemus et Patrem* « Prions le Christ et le Père » (BLAISE, *Vocabulaire latin*, p. 198). Le contexte montre que *ruouet* a une valeur très forte, proche de la supplication. La brièveté de cette imploration n'a rien de commun avec la prière plus développée de la *Passion B* : *sancta Eulalia, respiciens celum, clariori uoce orauit, dicens* : « Domine Jesu Christe, exaudi

deprecation meam, et perfice misericordiam tuam in me, et iube me iam suscipere inter electos tuos in requiem uite eterne» (« Sainte Eulalie regardant le ciel pria d'une voix claire disant: "Seigneur Jésus Christ, écoute ma prière, exerce ta miséricorde sur moi et ordonne que je sois reçue parmi les élus dans le repos de la vie éternelle"»). La présence du nom *Krist* n'est pas indifférente. Selon une conception chrétienne très ancienne les vierges sont les épouses du Christ, et Eulalie n'agit pas autrement que ses semblables. Du reste, Prudence (*Peristephanon, Hymne XIV 83*) fait dire à Agnès: ... *te sequentem, Christe, animam uoce* («...appelle, ô Christ, mon âme qui te suit»). C'est dans ce contexte que se situera plus loin l'intercession d'Eulalie auprès du Christ compatissant (27).

25. *In figure de colombe*. L'envol de l'âme sous la forme d'une colombe qui vient de Prudence (*Peristephanon, Hymne III 161-165*) est repris par les auteurs de toutes les *Passions* et celui du *Canonica 14*.

26-29. Les *Passions d'Eulalie* se terminent par une invocation, mais aucune ne comporte, comme ici, une prière pour la «bonne mort». Ce type de prière figure aussi dans le *Canonica 14*, mais avec une tonalité poétique tout à fait différente. Il présente encore d'autres caractéristiques dans la dernière strophe de *Saint Alexis 621-624*.

Venir a Lui. La construction *venire ad* suivie d'un mot désignant une personne semble rare en latin: GAFFIOT, 1683b-c, s.v. *venio*, n'en cite qu'un seul exemple. Cette construction se maintiendra dans les textes français médiévaux, mais, à en juger d'après les relevés des lexicographes, elle n'y est jamais fréquente (*God.*, X, 839c-840b, s.v. *venir* et *TL*, XI, 164-177, s.v. *venir*). Sauf erreur, la séquence *laissier venir a aucun* ne se rencontre que dans *Eulalie*. Dès lors, nous pouvons sans crainte la rapprocher de la phrase prononcée par le Christ et transcrite dans la *Vulgate: Sinite parvulos* (ou *pueros*) *venire ad me* (*Marc X 14, Luc XVIII 16*; cf. *Matthieu XIX 14*).

Post préposition n'a été relevé que dans notre texte (*TL*, VII, s.v. *post*, 1641, qui signale aussi *post que* «après que» dans la *Passion de Clermont 312*, mais a tort de mentionner, sous cette entrée, *pos* «puisque» de *Saint Léger 96*).

Par souue clementia. On ne peut manquer de rapprocher cette finale de celle qui termine le *Rithmus Teutonicus* (p. 188, 118): *Bi sinan ergrehtin* «dans sa clémence». Une autre du même type, *per tuam clementiam*, achève la quatrième strophe d'une ancienne séquence (variante du *De profundis*) chantée pour la commémoration des défunts (DOM GUÉRANGER, *L'année liturgique, le temps après la Pentecôte*, t. VI, Paris - Poitiers, Oudin, 1901, p. 206).

RÉPERTOIRES

Ces répertoires sont complets: toutes les occurrences ont été relevées. Le signe * qui précède le numéro d'un vers renvoie à une note et le signe ° qui le suit indique que le mot cité en entrée figure à l'assonance. On a regroupé sous un même vocable, éventuellement entre crochets quand il n'est pas attesté dans le texte, les différentes formes de verbes, de pronoms et parfois de prépositions. On a aussi placé entre crochets les contextes non traduits dans lesquels figurent les vocables et, à la fin des articles, les numéros de l'étude grammaticale sous lesquels les mots ont été traités.

Abréviations utilisées

adj. adjectif; *adv.* adverbe; *art.* article; *at.* atone; *compar.* comparatif; *compl.* complément; *cond.* conditionnel présent; *cons.* consonne; *dém.* démonstratif; *f.* féminin; *fig.* figuré; *fut.* futur; *impér.* impératif; *impers.* impersonnel; *impf.* imparfait; *indéf.* indéfini; *m.* masculin; *n.* nom; *neg.* négation; *p. q. pf.* plus-que-parfait de l'indicatif; *part.* participe; *pers.* personnel; *pf.* parfait; *pl.* pluriel; *poss.* possessif; *pr.* présent ou présent de l'indicatif; *prép.* préposition; *pron.* pronom; *rég.* régime; *sg.* singulier; *subj.* subjonctif; *subj.* sujet et cas sujet; *ton.* tonique; *voy.* voyelle.

TABLE DES NOMS PROPRES

Christus, Krist *24°, 27 *le Christ*. - [128, 129].
Deo [-chi maent sus en ciel] 6 *Dieu*; li - inimi *3 *les ennemis de Dieu*; lo - menestier *10 *le service de Dieu*. - [38, 196].
Eulalia 1° *Eulalie*.
Krist, voir Christus.
Maximiën *11° *Maximien Hercule, empereur romain*. - [58].

GLOSSAIRE

a *prép.*, *devant cons.* [-cels dis] 12, [morte - grand honestet] 18, [-ezo concreidre] 21, [volat - ciel] 25. [- Lui venir] 28 a; ad, *devant voy.* [- une spede tolr lo chief] 22 *avec*. - [114, 210].
adunet *15 *pr. 3 dit solennellement*. - [96, 116].
amast 10 *subj. impf. 3 aimât*.
anima 2° *âme*.
arde 19 *subj. pr. 3 brûle*. - [180, 205].
argent 7 *argent*.
[aveir] auret 2, 20 p. q. *pf. 3, auisset 27 subj. impf. 3 avoir*. - [99, 204, 205].

- bel [- corps] 2 beau; bellezour, compar. [- anima 2] plus belle. - [197].
 buona [- pulcella] *1 de bonne origine. - [84].
 [cel], dém. [a cels dis] 12 ces; [celle kose] 23 cette.
 chi 6, 12 qui. - [127].
 chief [tolir lo -] *22° tête. - [127].
 chieft [dont lei nonque -] 13° pr. impers. 3 se soucie de (dans un contexte négatif). - [127].
 christien [lo nom -] *14° chrétien. - [58].
 ciel [sus en -] *6°, [volat a -] 25° ciel. - [31, 192].
 clementia *29° clémence.
 coist, nos - *20° pf. 3 pronominal, ne se consuma pas, ne brûla pas. - [49, 208].
 colomb *25 colombe. - [102, 192].
 colpes [- non auret] *20 fautes, péchés.
 com [- arde] 19 afin que. - [142, 213].
 concreidre [a czo nos voldret -] *21 s'en remettre à l'évidence d'une chose, s'avouer vaincu. - [116].
 consellers [les mals -] *5° ceux qui donnent des conseils. - [58, 208].
 contredist [celle kose non -] *23° pf. 3 s'opposa à. - [116].
 corps [bel -] 2 corps.
 cose 9, kose 23 chose. - [81, 129, 173].
 czo 21 cela. - [184, 200].
 de, prép. [in figure - colomb] 25, [auisset - nos mercit] 27 de.
 degnet [- preier] 26 subj. pr. 3 daigne. - [125, 205].
 diaule [- servir] *4 diable. - [95, 192].
 dis [a cels -] *12 jour, temps. - [60].
 domnizelle 23 demoiselle, noble par sa naissance ou par ses actes. - [185].
 dont 13 ce dont. - [114, 202].
 e, voir et.
 element *15° élément.
 elle, ellent, voir il.
 empementz [sostendriet les -] *16° tourments. - [116, 187].
 en, prép. [sus - ciel] 6 dans; enz enl [fou getterent] 19 enclise, dans le; in [figure de colomb] 25 en. - [26, 50, 211].
 enortet, il li - qued *13 il l'exhorte à.
 [ent] dans nont (enclise de non ent) 5, dans ellent (enclise de elle ent) *15 en. - [50, 114].
 enz, adv. renforçant une prép., - enl [fou getterent] 19 dans.
 eret, voir estre.
 eskollet [- les consellers] 5 pr. 3 écoute. - [37, 129, 136].
 [estre] eret [rex] 12 impf. 3; fut [buona pulcella -] 1, - presentede 11 pf. 3; furet morte 18 p. q. pf. 3 être. - [204, 208].
 et 28, e 11 et. - [180].
 faire [- servir] 4 faire. - [14].

- figure, in - de *25 sous forme de. - [192].
 fou [enz enl - getterent] 19 feu. - [79].
 fuiet [qued elle - lo nom kristien] *14 subj. pr. 3 fuie. - [205].
 furet, fut, voir estre.
 getterent [enz fou -] 19 pf. 6 jetèrent. - [121, 204].
 grand [a - honestet] 18 grande. - [5, 114].
 honestet [a grand -] *18° honneur, gloire. - [192].
 il, pron. pers. suj. m. sg. 13 il; Lui, rég. ton. m. sg. [a - venir] 28 Lui. - elle, pron. pers. suj. f. sg. 5, 6, 14, 17, 20, ellent 15 enclise (elle ent) elle; la, rég. at. f. sg. 3, 4, 9 la; lo, rég. at. f. sg. 19 la; li, rég. at. m. sg. 13, 22 lui; lei, rég. ton. (m.) sg. 13 la. *Aut.* - nos, rég. m. pl. 26, 27, 28 nous. Voir aussi ent. - [50, 114, 199].
 in, voir en.
 inimi [li Deo -] - *3° ennemis. - [64].
 kose, voir cose.
 la, voir il ou lo.
 lazsier [lo seule -] *24 abandonner; laist [qued nos - venir] 28 subj. pr. 3 laisse. - [186].
 lei, voir il.
 les, voir lo.
 li, voir il ou lo.
 lo, art. rég. m. sg. 10, 14, 15, 22, 24 le; li, suj. m. sg. 21 le. - les, rég. m. pl. 5, 16 les; li, suj. m. pl. 3 les. - la, suj. ou rég. f. sg. 10, 23, 28 la. - [191].
 lo, pron. pers., voir il.
 lui, voir il.
 maent [- en ciel] 6 pr. 3 demeure. - [12].
 mals [les - consellers] *5 mauvais. - [5].
 manate [- regiel] *8 menace. - [8, 187].
 melz, - ... qu' 16 mieux que. - [29].
 menestier [lo Deo -] *10° service. - [58].
 mercit [auisset de nos -] 27° pitié. - [72, 192].
 [morir], poros furet morte 18 p. q. pf. 3 de la forme pronominale, mourir. - [208].
 mort, n. 28 mort.
 ne, devant cons., ned, devant voy. 7, 8 ni. - [114].
 niule [- cose] 9 aucune. - [65].
 Nom, lo - christien *14 le peuple chrétien. - [76, 142].
 non, forme pleine de la nég. 9, 10, 20, 23, nont (enclise de non ent) 5, nos (enclise de non se) 20, 21 ne. - [50, 114, 212].
 nonque 13 jamais.
 nont, voir ent et non.

- nos, *nég.*, voir non.
 nos, *pron. pers.*, voir il.
 o, dans poro 11, 20, poros (*enclise de o se*) 18 *cela*. – [50, 200].
 omque 9 *jamais*.
 or 7 *or*. – [81].
 oram 26 *impér.* 4 *prions*. – [206].
 os, voir o.
 pagiens, n. *12°, *adj.* 21° *païen(s)*. – [125, 192].
 par, *prép.* 29 *par*. – [2, 211].
 paramenz 7° *parures*. – [45, 53].
 perdesse [qu'elle – sa uirginitet] 17 *subj. impf.* 3 *perde*. – [180, 205].
 pleier, la – *9° *faire fléchir une personne (fig.)*. – [35].
 polle *10 *jeune fille*. – [81].
 por, *prép.* 7, 8 *dans un contexte concessif*; [– nos preier] 26 *pour*. – [75, 211].
 poro 11, 20, poros 18 *pour cela*. – [199, 212].
 post [– la mort] *28 *après*.
 pouret 9 *p. q. pf.* 3 *pourrait*. – [204].
 preiement *8° *prière*.
 preier [por nos –] 26° *prier*. – [35].
 presentede [fut – Maximien] *11 *présentée*. – [116, 173, 209].
 pulcella 1 *jeune fille*. – [91].
 que, *devant cons.* 26; *devant voy*, qu' 6, 17, qued 14, 27 *que*. – [50, 114].
 raneiet [qu'elle Deo –] 6 *subj. pr.* 3 *renie*. – [8, 49].
 regiel [manatce –] *8 *royale*. – [125].
 rex [– eret soure pagiens] *12, [– pagiens] 21 *roi*. – [183].
 [rover] ruovet *24 *pr.* 3 *supplie*; roueret *22 *p. q. pf.* 3 *ordonna*. – [84, 182].
 sa, *poss. at. f. sg.* 17 *sa*; souue, *poss. ton. f. sg.* 29 *sa*; suon, *poss. ton. m. sg.* 15 *son*.
 – [99, 192, 194].
 [se] *dans l'enclise nos (non se)* 20, 21 *se*. – [50].
 sempre *10 *toujours*. – [52].
 servir [d'iaule –] *4° *rendre un culte à*.
 seule [lo – lazsiel] *24 *monde d'ici-bas*. – [95].
 si 24 *donc*. – [212].
 sostendriet *16 *cond.* 3 *supporterait*. – [113, 207].
 soure, *prép.* [rex – pagiens] 12 *sur*. – [95, 211].
 souue, voir sa.
 spede 22 *épée*. – [116, 171].
 suon, voir sa.
 sus, *adv. renforçant une prép.* [maent – en ciel] 6 *là-haut*. – [88].
 tolier [– lo chief] *22 *enlever*. – [203].

- tost 19° *rapidement*.
 tuit, *subj. m. pl.* 26 *tous*. – [201].
 une, *art.* 22 *une*. – [191].
 veintre, la – 3 *venir à bout d'une personne*. – [178].
 venir [a Lui –] *28° *venir*.
 virginitet [qu'elle perdesse sa –] *17° *virginité*.
 volat [– a ciel] 25 *pf.* 3 *s'envola*. – [204].
 [voleir] volt 24 *pf.* 3, voldret 21 *p. q. pf.* 3 *vouloir*. – [204].